

Le Président

A

CPDP Roissy-Picardie
Claude Bernet, Président
Regus le Dôme, 1, rue de la Haye, BP 12910
95731 ROISSY CDG Cedex

Nanteuil-le-Haudouin,
Le 27 juillet 2010,

Objet : avis positif pour le projet « Roissy-Picardie »

Affaire suivie par : Tony Ménard – Directeur de l'Aménagement - ☎ 03 44 98 30 13

tony.menard@cc-paysdevalois.fr

Monsieur Le Président,

Je me permets de vous faire part de cet avis favorable concernant le projet de liaison ferroviaire Roissy-Picardie.

En effet, le barreau d'une dizaine de kilomètres entre le réseau TGV de Roissy et la ligne classique Paris-Creil-Amiens est nécessaire au regard du besoin des picards (la note « INSEE Picardie Analyse » n°36 d'Avril 2009 le démontre) et permettra :

- de relier plus efficacement une grande partie de la Picardie au réseau à grande vitesse,
- de favoriser l'accès des picards au pôle d'emploi majeur de Roissy et
- de renforcer l'intermodalité, impactant positivement sur l'environnement.

En outre, ce projet répond à l'enjeu de garantir la mobilité des habitants et notamment l'accès à l'emploi. Cet enjeu est très important au regard du contexte de la fin des énergies fossiles et donc de la hausse des coûts de transports.

Cependant, je profite de ce courrier pour m'associer à l'avis des Valoisien et des Soissonnais que vous avez évoqué lors de votre synthèse présentée au dernier débat public du 7 juillet 2010 à Chantilly. En effet, les habitants de ces territoires demandent également une meilleure liaison vers Roissy. Comme l'explique la Région Picardie dans le diagnostic du Schéma Régional des Infrastructures et des Transports de 2010, le Sud-Est Picard (et donc le Pays de Valois) est plus faiblement concerné par la liaison Roissy-Picardie.

Ce projet d'amélioration de l'accès de l'Aisne à Roissy-CDG et au réseau TGV (projet qui concerne le Pays de Valois) est inscrit au Contrat de Projet Etat-Région 2007-2013. Il verra la réalisation d'études fonctionnelles et techniques correspondantes, le cas échéant jusqu'à l'avant-projet. Je profite donc du débat public pour confirmer également ce besoin prégnant de mobilité des Valoisien vers Roissy auprès des acteurs concernés, notamment l'Etat, Réseau Ferré de France et la Région Picardie.

Vous remerciant pour la prise en compte de cet avis positif pour le projet Roissy Picardie, je vous prie de recevoir, Monsieur Le Président, mes meilleures salutations.

Arnaud FOUBERT

Président du Pays de Valois